

Certiphyto

A ce jour la loi dit : « tout utilisateur professionnel de produits phytopharmaceutiques doit détenir un certificat individuel » (y compris pour l'achat des produits)

Informations légales : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr/Certiphyto-Certificat-individuel>

SESSIONS Automne 2023

Réservées aux professionnels et organisées par

CFPPA de Saint Rémy de Provence

Avenue Edouard HERRIOT, 13210 Saint Rémy de Pce

Pour tout renseignement, ou inscription nous contacter à :

Tel : 04 32 62 01 61 @: cfppa.st-remy@educagri.fr

Pour un groupe minimum et assuré de 7 personnes, nous pouvons étudier d'autres dates
Les dates prévisionnelles ci-dessous sont soumises à effectif suffisant

Primo-Certificat : Formation + QCM

- ✚ **Opérateur en Jardins / Espaces Verts : 19, 20 Octobre 2023**
- ✚ **Décideur en Entreprise du Paysage : 24, 26, 27 Octobre 2023**
- ✚ **Mise en vente, Vente de Produits Phytopharmaceutiques : 7,9,10 Novembre 2023**
- ✚ **Décideur , Opérateur en Production Agricole : 23, 24 Novembre 2023**
- ✚ **Certibiocide pour un détenteur de certiphyto: 15 Novembre 2023**

Renouvellement du certificat : formation sans test

(réservée aux détenteurs d'un Certiphyto dont la validité est proche de son expiration)

- ✚ **Opérateur en Jardins / Espaces Verts: 27 Septembre 2023**
- ✚ **Mise en vente, Vente de Produits Phytopharmaceutiques : 4 Octobre 2023**
- ✚ **Décideur en Entreprise du Paysage: 11 Octobre 2023**
- ✚ **Décideur, Opérateur en Production Agricole : 18 Octobre 2023**

Par test simple (valable pour Primo-Certificat ou Renouvellement) :

Pour tout type de Certiphyto : nous contacter, ouverture date suivant effectif ou liste d'attente.